

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V.21 Vœu relatif à l'engagement du 20^e pour les cartables légers et l'équipement numérique dans les écoles et collèges

Le Conseil de Paris,

Considérant l'engagement de la ville pour réduire le poids du cartable des collégiens et pour développer les outils numériques ;

Considérant que le poids moyen du cartable des collégiens français est de 8,5 kg, ce qui représente environ 20 % du poids des enfants (source FCPE 2018) ;

Considérant la question de santé publique que représente le poids des cartables ;

Considérant la recommandation du ministère de l'Éducation Nationale pour que le poids global du cartable n'excède pas 10 % du poids de l'enfant ;

Considérant l'expérimentation réussie et reconduite effectuée dans le 14^{ème} arrondissement depuis l'année scolaire 2016/2017 pour les élèves de 6^{ème}, dans les 6 établissements de l'arrondissement ;

Considérant la forte attente de la communauté éducative : élèves, parents, professeurs et chefs d'établissement ;

Considérant l'amendement adopté au Conseil de Paris de décembre 2018 au budget de fonctionnement, pour l'achat d'une dotation supplémentaire de livres afin que chaque collégien puisse avoir un livre à la maison et qu'en classe soit fourni un livre pour deux élèves ;

Considérant que la Ville de Paris développe une politique numérique ambitieuse pour ses écoles publiques, pour l'équipement des écoles et des collèges en kits mobiles, en vidéoprojecteurs ou en tableaux numériques ;

Considérant l'amendement adopté au Conseil de Paris de décembre 2018, pour le financement de la santé publique dans les collèges, en investissement pour l'équipement numérique ;

Considérant les besoins et la forte attente de la communauté éducative dans le 20^e pour l'allègement des cartables et le développement du numérique afin de diversifier les supports et les pratiques pédagogiques

Sur proposition de Nathalie Maquoi et des élu·e·s du groupe Génération·s, de Jérôme Gleizes et des élu·e·s du groupe Ecologiste de Paris, de Nicolas Bonnet Oulaldj, Raphaëlle Primet et des élu·e·s du groupe Communiste- Front de Gauche, de Marinette Bache et des élu·e·s du groupe Socialiste et apparenté, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que le 20^e se porte volontaire à l'opération cartables légers afin que les collégien·ne·s de l'arrondissement en bénéficient ;
- Que le 20^e se porte volontaire pour que ses écoles et collèges disposent d'ordinateurs raccordés à des vidéoprojecteurs.